
ÉDITORIAL

Avec cette nouvelle couverture, la revue *Proche-Orient, Études juridiques* amorce un nouveau départ.

Il faut commencer par rendre hommage ici au Professeur Ibrahim Najjar qui a assuré seul, pendant de longues années, le travail de rédacteur en chef de la publication. La survie de *Proche-Orient*, lors des années sombres, au temps où la recherche juridique libanaise subissait de plein fouet les effets de la guerre, lui doit beaucoup.

Ce nouveau numéro paraît à un moment où l'Université Saint-Joseph de Beyrouth s'emploie à promouvoir, en dépit de la violence de la crise qui frappe le Liban, une politique de recherche soutenue qui s'accompagne d'une refonte de ses revues scientifiques.

Les fonctions assumées jusque-là par le comité de patronage de *Proche-Orient* sont désormais dévolues à un comité scientifique et à un comité de rédaction. La ligne éditoriale de la revue, elle, n'a pas changé. Il s'agit toujours, comme le rappelait le comité de patronage dans l'éditorial du premier numéro en 1967, « d'étudier ensemble, sous l'angle positif, critique et, autant que faire se pourra sociologique, les droits des pays du Proche-Orient ». Le droit libanais occupe naturellement, dans cette perspective, une place privilégiée ; mais les colonnes de la revue sont aussi ouvertes, aujourd'hui comme hier, aux systèmes juridiques de la région et notamment aux pays arabes du pourtour méditerranéen.

Le comité scientifique compte désormais plusieurs correspondants étrangers qui contribueront à restituer, en langue arabe ou en langue française, les évolutions du droit positif de leur pays. Ce bilinguisme, voulu dès le départ par les fondateurs, est destiné à faciliter la communication entre les juristes du Proche-Orient et ceux des systèmes continentaux. Il n'exclut pas la publication de contributions en langue anglaise dès lors qu'elles sont en rapport avec les droits de la région. La vocation de *Proche-Orient, Études juridiques* prolonge ainsi celle de la Faculté de droit de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth : privilégier l'approche comparatiste pour contribuer à une meilleure compréhension des systèmes de droit de part et d'autre de la méditerranée.

Dans cette période très troublée que traversent les pays du Proche-Orient, cette nouvelle édition de la revue entend contribuer à la survie de la réflexion juridique au Liban et dans la région. Une manière comme une autre de contribuer à la survie du droit.

Léna Gannagé

Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques